

## Rechercher une personne

### Les évacués et les expulsés de la Seconde Guerre mondiale

#### Contexte général

Dès 1937 a été élaboré un plan qui prévoyait, dans le cas où un conflit avec l'Allemagne hitlérienne deviendrait imminent, l'évacuation des localités situées dans la "zone rouge" (ou encore "zone avant"), à savoir la bande de territoire français s'étendant entre la ligne Maginot et la frontière franco-allemande. En Alsace, cette zone correspondait à une bande de 5 à 8 km le long du Rhin. Les évacués sont les résidents des communes faisant partie de ce plan d'évacuation. Ils représentent en Alsace-Moselle plus de 600 000 habitants, évacués en septembre 1939 puis en mai 1940.

Aux évacués s'ajoutent les personnes jugées indésirables et expulsées par les nazis entre juin et octobre 1940.

Après la guerre, les évacués et expulsés d'Alsace-Moselle obtiennent le statut de PRAF (Patriotes réfractaires à l'annexion de fait des départements du Rhin et de la Moselle).

#### Première évacuation (septembre 1939)

Une première évacuation est organisée lors de la déclaration de guerre, sous l'autorité de l'Etat. Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, alors que la guerre est déclarée du fait de l'invasion allemande de la Pologne, l'état-major français ordonne, pour des raisons de sécurité, l'évacuation de la zone rouge. Les autorités préfectorales font parvenir dans les mairies de la zone rouge l'ordre d'évacuation exécutoire. C'est le préfet Charles Bourrat qui organise et encadre cette première vague d'évacuation des Alsaciens-Mosellans.

A partir du 2 septembre 1939, 374 000 Alsaciens répartis dans 181 communes<sup>1</sup>, et 200 000 Mosellans répartis dans 300 communes quittent leur maison avec 30 kg de bagages et 4 jours de vivres, laissant tous leurs autres biens ainsi que leurs animaux sur place. L'Alsace se vide ainsi de près d'un tiers de sa population. En Moselle, l'évacuation couvre 30 % du territoire et concerne 45 % de la population du département.

Les deux tiers de la population juive d'Alsace sont évacués (17 800 personnes sur une population estimée à 25 000). 4 000 Juifs alsaciens partiront encore par leurs propres moyens entre octobre 1939 et mai 1940.

La SNCF, dont les chemins de fer sont réquisitionnés dès le 24 août 1939, a contribué de manière importante à l'évacuation de ces personnes vers des départements d'accueil. Les réfugiés d'Alsace sont évacués, pour le Bas-Rhin, vers les Charentes, la Dordogne, la Vienne, la Haute-Vienne et les Landes, et, pour le Haut-Rhin, vers la Corrèze, le Gers, les Landes, les Hautes-Pyrénées, le Lot-et-Garonne. Les Mosellans sont évacués vers les départements des Charentes, de la Vienne et de la Dordogne.

Les réfugiés ont pu demander à bénéficier du système d'assistance mis en place à leur intention au début du conflit, et qui a perduré durant toute l'Occupation. Dans la Vienne, le service des réfugiés, placé sous l'autorité du préfet, a ainsi été amené à instruire plus de 41 400 demandes d'allocations présentées par des individus isolés ou des familles entières.

## **Seconde évacuation (mai 1940)**

L'annexion de l'Alsace-Moselle à l'Allemagne génère de nouveaux mouvements de population. Au moment de l'offensive allemande de mai 1940, après la « drôle de guerre », 33 000 Alsaciens supplémentaires sont évacués dans la précipitation entre mai et juin 1940. La guerre entraîne également le repli de l'Université de Strasbourg à Clermont-Ferrand, qui accueille les étudiants alsaciens non-rentrés. Une seconde vague d'évacuation se produit aussi en Moselle, celle de la zone arrière de la ligne Maginot : 92 000 Mosellans sont concernés.

---

<sup>1</sup>La liste de ces communes est conservée aux Archives départementales du Bas-Rhin sous la cote 98 AL 286. Cf. aussi bibliographie (publication au *Journal officiel*).

## **Expulsions par les nazis (juin-octobre 1940)**

Parallèlement à cette seconde évacuation, toujours encadrée par l'Etat, le régime nazi organise de juin à novembre 1940 l'expulsion des personnes jugées indésirables : les Juifs, les français et fonctionnaires de « l'intérieur », les Alsaciens et Mosellans francophiles ou ayant appartenu à des associations francophiles, les déserteurs de l'armée allemande de 1914-1918, les personnalités publiques s'étant opposées aux autonomistes, les tziganes, etc. Les expulsions concernent en grande majorité les Mosellans, considérés comme plus francophiles, du fait de leur culture « welsche », par les Allemands, que les Alsaciens. Sous l'autorité du Gauleiter Bürckel, ce sont ainsi 84 000 Mosellans qui sont expulsés entre juillet et novembre 1940. Les 3000 Juifs alsaciens qui étaient restés doivent partir à leur tour. Les expulsions se poursuivent, mais à un rythme moins soutenu, entre 1941 et 1943. Plus de 87 000 personnes ont été expulsées d'Alsace-Moselle et abandonnées à leur sort. En effet, rien n'avait été organisé pour les accueillir, à l'inverse des évacués.

Au total, ce sont plus de 410 000 Alsaciens et 376 000 Mosellans qui ont été évacués ou expulsés entre 1939 et 1940 du fait de la guerre.

## **Le retour des évacués**

Dès l'armistice du 22 juin 1940 se pose la question du retour des évacués dans une région annexée de fait. Les Allemands exigent le retour au pays des Alsaciens-Mosellans évacués en 1939. Ces derniers sont rapatriés comme suit :

- de fin juillet à début octobre 1940, 228 000 personnes, avec des trains spéciaux de rapatriement ;
- à partir de novembre 1940, 20 000 personnes par des liaisons ferroviaires régulières ;
- le restant de la population a emprunté les cars, voitures particulières, camions et autres moyens divers de rapatriement.

Dès le 20 octobre 1940, la presse alsacienne annonçait le retour de 300 000 évacués. Charles Bourrat est chargé d'assurer l'administration des évacués non rentrés et des expulsés Alsaciens-Mosellans répartis dans les départements de zone libre. Il s'installe avec ses services à Montauban, d'où il pilote notamment la réalisation d'un fichier recensant les réfugiés. A la fin de la guerre, ces derniers pourront enfin regagner leur domicile et bénéficieront, notamment pour les victimes de spoliations, d'allocations destinées à faciliter leur réinstallation.

Un nombre important d'Alsaciens et surtout de Mosellans choisit néanmoins de rester dans les départements d'accueil jusqu'à la fin de la guerre, soit volontairement, soit parce que les autorités d'occupation leur ont interdit le retour dans une Alsace alors placée sous administration allemande.

On estime à environ 300 000 le nombre des évacués non rentrés et des expulsés pour l'Alsace-Moselle, dont 50 000 à 75 000 Alsaciens.

## **La reconnaissance des statuts de PRAF**

L'histoire des évacués et des expulsés de la Seconde Guerre mondiale ne s'arrête pas à la fin de la guerre. En 1973, l'Etat crée le titre de PRAF (Patriotes réfractaires à l'annexion de fait des départements du Rhin et de la Moselle) à l'attention des évacués et des personnes expulsées par les nazis. Ce titre concerne les Alsaciens-Mosellans expulsés par les autorités allemandes, ainsi que ceux évacués ou réfugiés dans un département de l'intérieur et qui se sont refusés à rejoindre leur domicile durant la guerre 1939-1945. Le nombre total de PRAF est évalué à 430 000 personnes<sup>1</sup>. Accéder à ce titre permet d'obtenir la qualité de ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) et de bénéficier des aides, morale et financière, dispensées par cet établissement public. Il permet également d'entrer dans les écoles de réinsertion professionnelle et les maisons de retraite gérées par l'ONAC. Par ailleurs, tant les préjudices physiques que les dommages matériels dont les PRAF ont été victimes ont fait l'objet d'une indemnisation.

---

<sup>1</sup> [https://www.memorial-alsace-moselle.com/wp-content/uploads/2017/09/BULLETIN\\_AMAM\\_12.pdf](https://www.memorial-alsace-moselle.com/wp-content/uploads/2017/09/BULLETIN_AMAM_12.pdf)

## **Où trouver des documents concernant l'évacuation et les évacués ?**

On trouvera les documents relatifs à l'évacuation et aux évacués :

- dans les archives des préfectures, des sous-préfectures, de la police administrative et de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre conservées en Archives départementales ;
- dans les archives du Service central des réfugiés et des Alsaciens-Lorrains conservées aux Archives nationales ;
- et dans les archives communales.

Le « fichier Bourrat », du nom du préfet de la Moselle qui l'a mis en place à partir de l'automne 1940, et qui recense les réfugiés Alsaciens-Mosellans, c'est-à-dire les personnes non rentrées ou expulsées par les Allemands, est conservé aux Archives départementales du Bas-Rhin (20 000 fiches environ) et du Haut-Rhin (20 000 fiches environ également). Il est en revanche en déficit aux Archives départementales de la Moselle, qui a pourtant fourni l'essentiel du contingent des évacués non rentrés et des expulsés. Les fiches sont classées par ordre alphabétique et font mention de la religion et de l'adresse des réfugiés dans leur département d'accueil. Quoiqu'assez complet en ce qui concerne les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, ce fichier n'est pas exhaustif : une partie des Alsaciens non rentrés ou expulsés, comme les juifs ou bien encore les personnes ayant rejoint de la famille à l'étranger, ne se seront pas déclarés auprès de la préfecture de leur département d'accueil et ne figurent donc pas dans le « fichier Bourrat ».

## **Où chercher aux Archives départementales du Bas-Rhin ?**

Cf. annexe 1, état des sources conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin.

## Sources complémentaires non conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin

Cf. annexe 2, état des sources complémentaires non conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin.

Il serait intéressant de consulter également :

- les archives communales des communes d'accueil, susceptibles de conserver des documents relatifs à la gestion de l'arrivée de ces évacués et réfugiés ;
- la presse locale en Alsace<sup>1</sup> et dans les départements d'accueil.

## Bibliographie indicative

BOHRMANN (Monette), *Souvenirs d'une petite alsacienne : Strasbourg-Périgueux, pendant la guerre de 1939-1945*, Salde, Strasbourg, 2004, 118 p.

BOPP (Marie-Joseph), *L'Alsace sous occupation allemande*, Le Puy, 1945, 464 p. ADBR, 8°1361

Réed. avec préface de G. Braeuner : ADBR, 8°5896

[COLLECTIF], *Alsace, la grande encyclopédie des années de guerre*, Strasbourg, la Nuée Bleue, 2009, 1664 p. ADBR, 8°5847

Voir les articles :

- « L'évacuation une tragédie frontalière » par René MEYER.
- « Nouvelles de la diaspora alsacienne » par Alphonse IRJUND.
- « Exil, exclusion, extermination, les juifs alsaciens en zone sud » par Léon STRAUSS.

DIETRICH (Claire), *L'évacuation de l'Alsace du Nord et ses problèmes, (sept. 39-sept. 40)*, Strasbourg, 1986. ADBR, 4°1547

---

<sup>1</sup> Conservée à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg.

FORTHOFFER (Joël), *La SNCF en Alsace et Moselle de 1939 à 1945 : le rôle des transports ferroviaires*, Paris, PUF, 2001.

FUCHS (Francis), *La région frontalière de l'évacuation à la libération : entre mémoire et histoire*, Illzach, 1996. ADBR, 4°2053

HIEGEL (Henri), « Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945 », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1980-1981, p. 183-197, consultable en ligne :  
<http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/34355?show=full>

KLEINHENTZ (Laurent), *1939-1940. Dans la tourmente. L'histoire de Farébersviller et des villages autour de la ligne Maginot aquatique*, Faulquemont, 1999.

*Journal officiel* du 22.06.1947 p. 5785-5790, Tableaux des communes évacuées en 1939/40 et en 1944/45 de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin : [http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19470622&pageDebut=05780&pageFin=&pageCourante=05788](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19470622&pageDebut=05780&pageFin=&pageCourante=05788)

*Journal officiel* du 16.06.1949 p. 5963, Additif des communes évacuées en 1939/40 et en 1944/45 pour le Bas-Rhin :  
[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19490616&numTexte=&pageDebut=05963&pageFin](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19490616&numTexte=&pageDebut=05963&pageFin)

MUSKALLA (Dieter), *NS-Politik an der Saar unter Joseph Bürckel*, Sarrebruck, 1995

Archives départementales de la Moselle, BH 4177 ou SHA 1465

NEU (Marcel), *L'évacuation en Lorraine : 1939-1940*, Pierron, Sarreguemines, 1989.

RIGOULOT (Pierre), « L'évacuation des zones frontalières », dans *L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945*, édition Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?, 1997, p. 6 à 15.

*Ruée vers l'Ouest avec 30 kg de bagages : il y a 50 ans, l'évacuation*. Catalogue du centenaire de l'évacuation, Archives municipales de Sarreguemines, 1989.

Saisons d'Alsace n°105, 1939, *l'évacuation*, La Nuée Bleue, Strasbourg, 1989. ADBR, REV 207/74

SCHUNCK (Catherine), SCHUNK François, *D'alsace en Périgord : histoire de l'évacuation en 1939 et 1940*, A. Sutton, 2003. ADBR, 8°3476

Statistischen Amt für das Elsass, *Verzeichnis der Gemeinden und Kreise im Elsass*, 1941.

STRAUSS (Léon), *Réfugiés, expulsés, évadés d'Alsace et de Moselle, 1940–1945*, Colmar, J. Do Bentzinger, 2010, 360 p. BNU M.149.985

*50 ans : l'évacuation. Strasbourg-Périgueux*. Supplément de la revue municipale « Strasbourg Magazine », 1989.

Noémie Merieau, 11/05/2012  
Mise à jour le 27/11/2019



## ANNEXE 1

### ETAT DES SOURCES CONSERVEES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU BAS-RHIN

Les dossiers individuels des demandeurs du statut de PRAF, contenant toutes les pièces tendant à justifier une expulsion, doivent être versés sous peu par l'Office national des Anciens Combattants (ONAC) aux Archives départementales du Bas-Rhin.

➤ DIRECTION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS

670 D 1      Fichier des réfugiés du Bas-Rhin (personnes évacuées      1940  
à 25      non rentrées et personnes expulsées par les nazis).  
Environ 20 000 fiches<sup>1</sup>.

➤ OFFICE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

317 D 1      Allocations aux réfugiés<sup>2</sup>.      1944-1947  
à 69

317 D      Evacuation de Saverne.      1944-1947  
104

➤ POLICE ADMINISTRATIVE – MOBILISATION ET EVACUATION

439 D 23      Évacuation de la zone frontière : transports      1939-1940  
automobiles.

439 D 24      Évacuation des populations civiles : listes des      1939-1940

---

<sup>1</sup> Les fiches sont classés par ordre alphabétique (en salle de lecture, instrument de recherche n°1231). Il serait intéressant de croiser ce fichier avec le fichier des dommages de guerre (532 D) et les versements de l'OBIP, *Office des Biens et Intérêts Privés* (versements 631 D et 683 D).

<sup>2</sup> Les dossiers sont classés par ordre alphabétique (en salle de lecture, instrument de recherche n°1210). Il s'agit d'allocations versées aux réfugiés bas-rhinois (non rentrés et expulsés) au moment de leur retour en Alsace à la fin de la guerre.

personnes à évacuer d'Erstein, Bischwiller et des communes du canton de Schiltigheim.

439 D 25	Évacuation : instruction, correspondance, états et statistiques concernant les populations évacuées réfugiées.	1939-1940
439 D 26-29	Évacuation du bétail.	1939-1940
439 D 30-35	Équipes d'entretien et de sauvegarde dans les communes de la zone évacuée.	1939-1940
439 D42- 61	Dépenses nécessitées par l'évacuation des communes : récupérations gîtes d'étapes, centres de recueil de Barr, Bouxwiller, Epfig, Marmoutier, Molsheim, Schirmeck, Sélestat, Truchtersheim.	1939-1940

➤ DIRECTION GENERALE D'ALSACE-LORRAINE (FONDS VALOT)

98 AL 280	<p>Documents généraux :</p> <p>Allocutions radiodiffusée du vice-président du Conseil, chargé des affaires d'Alsace-Lorraine, Camille Chautemps, aux Alsaciens-Lorrains évacués (5 novembre 1939).</p> <p>Réunions et séances de la Commission parlementaire de l'Alsace-Lorraine et du Comité consultatif d'Alsace et de Lorraine auprès de la Direction générale des services d'Alsace-Lorraine.</p> <p>Vœux des conseils généraux et d'arrondissement des départements alsaciens-lorrains, 1939-1940.</p> <p>Questions et correspondances d'ordre général :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- remarques sur quelques problèmes urgents concernant les évacués ;</li><li>- protection sanitaire des populations évacuées ;</li><li>- protection sanitaire des populations évacuées ;</li><li>- évacuation des populations d'Alsace-Lorraine ;</li><li>- question de la langue ;</li><li>- extraits de presse étrangère (suisse et allemande).</li></ul>	1939-1940
--------------	---	-----------

98 AL 280	Rapports généraux sur l'évacuation : - Rapport d'enquête au ministre des Travaux publics sur les évacuations de septembre 1939 (conditions de transport) ; - Rapport de Robert Schuman, député, à la commission parlementaire de l'Alsace-Lorraine sur l'hébergement des évacués et l'assistance aux réfugiés (27 octobre 1939) ; - "Note sur la situation de l'Alsace" (enquête du Grand Quartier général) ; - Statistiques générales et mouvements des repliés-réfuégiés (nombre des repliés du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle dans les départements de correspondance) 1939-1940 ; - Circulaires du Service central des réfugiés près la Présidence du conseil, de septembre 1939 à mai 1940.	1939-1940
98 AL 280	Office d'information des évacués d'Alsace, section du Bas-Rhin (présidence de Meck, député - bureau à Molsheim, Périgueux et Limoges) : séances du comité directeur et bulletins d'information.  Centre d'information des évacués d'Alsace (créé à Ribeauvillé par le député Rossé et des dirigeants de l'Union populaire républicaine d'Alsace) : correspondance au sujet de religieuses étrangères s'y trouvant.	octobre 1939 – avril 1940  30 janvier 1940
98 AL 281	Plans généraux d'évacuation des populations : évacuation de la zone frontière arrière (étude en vue d'une nouvelle évacuation des localités du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), plan d'évacuation "A" applicable dans le Haut-Rhin à partir du 10 décembre 1939.	1939
98 AL 282	Rapports des préfets sur les opérations d'évacuation : - mouvements des réfugiés en Moselle (sept. 1939) ; - notes relatives à l'évacuation de Strasbourg (oct.-nov. 1939) ; - conséquences administratives de l'évacuation en Moselle (1940) ; - évacuations de mai 1940 (dans le Haut-Rhin et la Moselle, rapports et correspondance ; extraits et bulletins de presse).	1939-1940

98 AL 283	<p>Protection des zones évacuées :</p> <p>Groupements et mesures de sauvegarde.</p> <p>Régularisation des réquisitions opérées dans les communes évacuées.</p> <p>Réparation des dommages causés aux biens mobiliers dans la zone évacuée par suite du cantonnement des troupes ou de réquisitions irrégulières (1940).</p> <p>Prévention et répression des actes de pillage, vols et déprédations dans les localités évacuées : correspondance générale ; rapports de police, de missions parlementaires, du préfet du Haut-Rhin ; réclamations individuelles.</p>	1940
98 AL 284	<p>Conséquences de l'évacuation, situation économique dans les régions évacuées :</p> <p>Vœux et rapports des chambres de commerce, des groupements industriels et commerciaux. Situation de l'industrie, de l'agriculture.</p> <p>Conditions d'existence du "Groupement des commerçants et industriels alsaciens repliés" (siège à Molsheim, statuts, ...).</p> <p>Récupération de matériel et de biens mobiliers dans les zones évacuées ; règlementation ; demandes individuelles.</p>	1939-1940
98 AL 285	<p>Repliement des services publics.</p> <p>Repliement et lieux de repli des administrations, collectivités et établissements publics des départements alsaciens-lorrains :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de l'instruction publique à Strasbourg, office des assurances sociales d'Alsace-Lorraine ;</li> <li>- archives de la ville de Wissembourg et vitraux de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.</li> </ul> <p>Evacuation des hospices et établissements hospitaliers.</p> <p>Repliement à Athée-sur-Cher (Indre et Loire) des services de la Direction générale d'Alsace-Lorraine (1940).</p> <p>Réquisitions d'immeubles pour l'installation des services repliés et pour le logement des fonctionnaires.</p> <p>Situation des fonctionnaires et agents des administrations de l'Etat repliés dans le Sud-Ouest.</p>	1939-1940

Frais de logement, déplacement et services des ministres des cultes repliés dans les départements de correspondance.

98 AL 286	Administration des communes évacuées : 1. Listes des communes du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle évacuées et de leurs communes d'accueil dans les départements de correspondance, 1939. Municipalités repliées : circulaires, instructions, correspondance générale, 1939-1940. Affectations spéciales et congrès professionnels des maires et secrétaires de mairie (correspondance générale, états, demandes individuelles). 2. Situation financière : dispositions du décret-loi du 29 novembre 1939. Etablissement des budgets communaux. Financement des dépenses ; nomenclature des dépenses admises. Avances de trésorerie aux communes et établissements publics repliés.	1939-1940
98 AL 287	Accueil des populations repliées dans les départements de correspondance : Documents généraux : notes et instructions concernant l'accueil à réserver aux populations alsaciennes-lorraines évacuées (sept.-nov. 1939). Plans, suggestions, vœux. Régime spécial d'Alsace-Lorraine (pour les cultes, assurances sociales, assistance, instruction publique) appliqué dans les départements de correspondance (décret du 5 septembre 1939) Question des réfugiés espagnols, hébergés souvent dans de meilleures conditions que les Alsaciens-Lorrains (sept.-oct. 1939) Réquisitions pour le logement des réfugiés. Chargés de mission faisant fonction de secrétaires généraux auprès des préfets des départements de correspondance pour les populations d'Alsace-Lorraine repliées (correspondance générale, candidatures, dossiers personnels).	1939

98 AL 288	Rapports des commissaires spéciaux de la Sûreté nationale, des préfets, des commissions de contrôle postal sur la situation matérielle et morale, l'état d'esprit et l'attitude au point de vue politique et national des populations évacuées, nov. 1939 - juin 1940.	1939-1940
98 AL 289	<p>Situation des évacués dans leurs communes d'accueil : affaires générales ou collectives. Difficultés, plaintes, incidents d'accueil, motifs de satisfaction et remerciements divers, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notes sur les réfugiés de la Moselle (1939) ;</li> <li>- Cheminots réfugiés : comptes rendus de tournées faites dans la Vienne, la Charente et la Gironde (nov. 1939), la Haute-Vienne et à Périgueux (déc. 1939) par un inspecteur principal de la SNCF ;</li> <li>- Approvisionnement des réfugiés ;</li> <li>- Retours d'évacués dans leurs communes d'origine (rapports et requêtes, oct. 1939) ;</li> </ul> <p>Questions religieuses et scolaires : problèmes des écoles confessionnelles évacuées, de l'enseignement religieux dans les écoles primaires ; locaux de repli pour les établissements scolaires évacués ; rapports sur la situation scolaire (réfugiés lorrains dans le Pas-de-Calais).</p> <p>Paiement des pensions de retraite aux employés de la Compagnie des tramways strasbourgeois (1939-40) (situation des évacués-réfugiés alsaciens-lorrains).</p>	1939-1940
98 AL 290	<p>Travail et main d'œuvre :</p> <p>Demandes de postes ou d'emplois émanant de personnes évacuées (dossiers individuels) ; offres d'emplois.</p> <p>Conditions de la remise au travail des jeunes Alsaciens-Lorrains évacués ayant dépassé l'âge de l'obligation scolaire (rapports, enquêtes, mémoires de la Chambre de métiers d'Alsace, de Dresch, recteur de l'Académie de Strasbourg, création de centres d'apprentissage).</p> <p>Main-d'œuvre : correspondance concernant les mineurs, ouvriers, journaliers évacués et susceptibles d'être embauchés (1939).</p>	1939

Correspondance générale concernant la réinstallation des industriels, commerçants et artisans alsaciens-lorrains dans les départements de repliement.

98 AL  
291

Rapports et correspondance des préfets des départements de correspondance (information, installation, mouvements des réfugiés, difficultés et plaintes ...).

1939-1940

1. Département de correspondance des évacués du Bas-Rhin.

Dordogne :

- Circulaires du service des évacués de la préfecture de la Dordogne (1939-1940) ;
- Organisation d'un fichier central pour les habitants du Bas-Rhin repliés en Dordogne (1939) ;
- Comptes rendus de visites des centres de réfugiés en Dordogne (3 nov. 1939), des réfugiés de l'arrondissement de Sélestat dans l'arrondissement de Sarlat (15 nov. 1939).

Indre :

- Situation des réfugiés de Strasbourg à Chabris (nov.-déc. 1939).

Haute-Vienne :

- Inspection des cantonnements de réfugiés du Bas-Rhin hébergés dans la Haute-Vienne (févr. 1940).

2. Départements de correspondance des évacués du Haut-Rhin.

Gers :

- Transfert dans les Landes de la commune de Bourgfelden repliée dans le Gers (nov. 1939).

Lot-et-Garonne (sept.-nov. 1939).

Landes :

- "Bulletin d'informations pour les Alsaciens dans les Landes" (impr. 1939-1940) ;
- mouvement des réfugiés (chiffres des arrivées) (nov.-1939 à juin 1940).

3. Départements de correspondance des évacués de la Moselle.

Charente :

- procès-verbal de la réunion des maires des communes évacuées de l'arrondissement de Sarreguemines (21 janvier 1940) ;

Charente-Maritime :

- "De l'Est à l'Ouest, bulletin de renseignements pour les évacués" (impr.oct. 1939-mai 1940).

Vienne :

- chiffres des réfugiés mosellans ;

- israélites réfugiés dans la Vienne (demande de regroupement émanant du rabbin Bloch, fév.- 1940).

98 AL 292	Allocations et secours aux évacués-réfugiés : 1. Correspondance et documents généraux relatifs aux conditions d'attribution de l'allocation de réfugiés ; demandes collectives ; 2. Demandes individuelles de l'allocation de réfugiés (A-K) ; 3. Demandes individuelles de l'allocation de réfugiés (L-Z) 4. Secours et indemnités : œuvres et organisation d'entraide ; initiatives particulières, offres de service ; secours en nature ; demandes de secours ; indemnités pour frais d'évacuation ; bons et titres de transports gratuits.	1939-1940
98 AL 293	Correspondances adressées à la direction des services d'Alsace-Lorraine par les évacués-réfugiés (au sujet de leur situation personnelle, familiale, matérielle, administrative ...) 1. Dossiers individuels, A-K. 2. Dossiers individuels, L-Z. 3. Recherches d'adresses (de personnes, familles ou entreprises... évacuées) : correspondance générale, affaires collectives ; recherches de leurs familles par des militaires des zones évacuées ; affaires individuelles (A-G). 4. Recherches d'adresses (de personnes, familles ou entreprises... évacuées) : correspondance générale, affaires collectives ; recherches de leurs familles par	1939-1940



des militaires des zones évacuées ; affaires individuelles (suite H - Z).

98 AL 311 Repliement et installation des services et des écoles dans les départements d'accueil et dans les zones non évacuées. 1939-1940

➤ CABINET DU PREFET

454 D Dossiers des affaires de la Préfecture repliée à Périgueux, dont : bourses, secours exceptionnels aux familles réfugiées originaires du Bas-Rhin 1940-1946

➤ SOUS-PREFECTURE DE STRASBOURG-CAMPAGNE

399 D 5 Evacuation de la zone frontière arrière (2<sup>e</sup> zone), embarquement en trains navette. 1940

➤ SOUS-PREFECTURE D'ERSTEIN

1458 W 132 Communes sinistrées : listes des communes du Bas-Rhin évacuées en Dordogne avec indication des communes de réception (pour les cantons de Benfeld, d'Erstein, Geispolsheim, Marckolsheim, ville de Strasbourg par arrondissements) ; recensement des communes de l'arrondissement évacuées le 1er septembre 1939, en mai 1940 et au cours des combats pour la Libération ; communes sinistrées (demandes de classement) ; relevé des destructions des communes sinistrées (en pourcentage) établi par la délégation départementale du MRU en septembre 1946. 1945-1949

1458 W 145 Evacuation : 1944-1946  
- rapatriement des réfugiés : instructions et correspondance, déc. 1944 - févr. 1946  
- réfugiés : affaires individuelles et recensement des réfugiés (réponse des communes) ;  
correspondance de l'équipe spéciale de liaison d'Alsace et de Lorraine (E.S.A.L.-groupe du Bas-Rhin) au sous-préfet de Sélestat accompagnée de listes

nominatives des réfugiés des communes de l'arrondissement d'Erstein accueillis dans d'autres communes du Bas-Rhin ; rapport du maire de Benfeld à la date du 16.1.1945 sur l'évacuation de sa ville le 14.1.1945, lui-même réfugié à Sainte-Marie-aux-Mines, 1945.

1458 W 145 Dossiers de l'administration française sur la guerre 1939-1945-1950  
1945n comprenant des documents allemands : évacuation et rapatriement des réfugiés.

➤ SOUS-PREFECTURE DE SAVERNE

1366 W 1 Dossiers de l'administration allemande : déplacements 1940-1945  
des populations, retour des personnes évacuées.

1366 W 55 Rapatriement des expulsés et des fonctionnaires 1944-1945  
repliés.

➤ SOUS-PREFECTURE DE SELESTAT

391 D 41 Liste des communes évacuées. 1945

391 D 58 Réfugiés : surveillance, liste de suspects, allocations et 1937-1945  
secours en nature aux évacués.

391 D 140 Récupération de matériel et de biens dans les zones 1939-1940  
évacuées.

391 D 183 Rapatriement : instructions générales, enquêtes sur 1935-1947  
les demandes.

391 D 257-259 Rapatriés, réfugiés et sinistrés : instructions, 1945-1947  
circulaires, assistance, allocations.

546 D 56 Caisse de secours mutuel. 1938-1950

➤ PREFECTURE DU BAS-RHIN, SERVICE DES CULTES

164 AL 85 Dossier relatif aux prêtres, pasteurs et rabbins 1940-1944  
alsaciens-mosellans réfugiés en Dordogne.

➤ OFFICE D'INFORMATION DES EVACUES D'ALSACE, SECTION DU BAS-RHIN (ARCHIVES RESTITUEES PAR LE BUNDESARCHIV DE COBLENCÉ)

- 68 J 1 -6 Correspondance diverse émanant de particuliers (réfugiés ou familles de réfugiés) ou d'administrations et adressée à l'office d'information des évacués d'Alsace, à Molsheim ; réponse de celui-ci spécialement sur l'allocation de secours aux réfugiés ou sur les adresses de réfugiés. Sept. 1939-juin 1940
- 68 J 7 Décisions administratives pour l'attribution de l'allocation de réfugiés, affaires particulières (mars-juin 1940) ; adresses des commerçants et des personnes exerçant une profession libérale évacués : médecins, notaires, dentistes... (1940) ; adresses de réfugiés<sup>1</sup> ; adresses d'évacués hébergés dans les départements de correspondance (s.d.) ; Listes nominative des évacués dans le département de l'Indre en septembre 1939 (avec date et lieu de naissance, ancienne adresse ou commune d'origine, profession, nationalité). 1939-1940

➤ RECTORAT

- 1313 W 38 Université de Strasbourg pendant la Seconde Guerre mondiale. - Biens réclamés par les Allemands (matériel et ouvrages, 1940-1945) ; liste des étudiants et professeurs prisonniers ; souvenirs de l'évacuation à Clermont-Ferrand ; arrestations d'étudiants et professeurs, affaires disciplinaires (1940-1946). 1940-1946
- 1313 W 39 Dispersion de l'université repliée à Clermont-Ferrand : correspondance, enquêtes sur les étudiants, le personnel et les cours (1944) ; relations entre les universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg 1939-1944

---

<sup>1</sup> Liste alphabétique établie par l'office d'information des évacués d'Alsace, s.d.

(1939-1944) ; retour de l'université à Strasbourg, personnel et matériel (1939-1944) ; affaires disciplinaires (1939-1948).

1313 W 40 Enquêtes "Vingt ans après" du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale : correspondance (1962-1964) ; journée du 23 novembre 1963 à Clermont-Ferrand, vingtième anniversaire des arrestations des membres des universités de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, Strasbourg, 1964 : publication ; liquidation de pension : correspondance (1964). 1962-1964

➤ INSPECTION ACADEMIQUE DU BAS-RHIN

1848 W 16 Chemise de renseignements concernant les élèves des écoles normales retournés en Alsaces en 1940. 1940

➤ FONDS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

1848 W 1- 8 Personnel et écoles évacuées en 1939. 1939-1945

➤ DOCUMENTS ENTRES PAR VOIE EXTRAORDINAIRE EN 1995 (SERIE J)

162 J 32 à 43 Programmes des facultés de Clermont-Ferrand et de Strasbourg, 1939-1943. Dont 162 J 43 : « Etudiant, sais-tu ce qui a été fait pour toi ? », prospectus provenant du secrétariat de l'académie repliée à Clermont et présentant les comités locaux des œuvres sociales en faveur des étudiants (s.d.). 1939-1943

➤ CENTRE D'ETUDES GERMANIQUES (CEG)

2059 W 144 Fonctionnement délocalisé à Clermont-Ferrand du CEG : rapports du directeur du CEG au recteur de l'Académie. 1938-1944

➤ ARCHIVES DU DOYEN DE LA FACULTE DES LETTRES GEORGES LIVET

154 AL 14 à 16 Repli de l'université à Clermont-Ferrand durant la guerre 1939-1945 : notes et correspondance du doyen, 1939-1944. 1939-1945

➤ COMMISSARIAT REGIONAL DE LA REPUBLIQUE : ARCHIVES DU BUREAU DU  
REICHSSTATTHALTER BADEN-ELSASS

125 AL Rückführung der Strassburger Universität 1941  
414/1 (rapatriement de l'Université de Strasbourg).

➤ DIRECTION REGIONALE DES RENSEIGNEMENTS GENERAUX D'ALSACE

1558 W Dossiers nominatifs de police (période 1939-1945) : 1941  
467 dossier n° 33246 contenant le récit de l'expulsion de  
la population de Vic-sur-Seille (Moselle) en  
novembre 1940.

➤ PREFECTURE DU BAS-RHIN, HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

465 D 41 Etablissements hospitaliers : évacuation de l'hôpital 1940-1945  
civil de Strasbourg à Clairvivre en Dordogne (6  
dossiers).

➤ ENTREES EXTRAORDINAIRES

94 J 170 Fonds Jean Keppi. - Chavet, H. : *Le vrai visage de* 1940  
*l'Allemagne. L'expulsion des populations d'Alsace et*  
*de Lorraine en 1940*, Villeurbanne, 1940.

94 J 174 Navel, H. : Rapport sur l'occupation allemande à s. d.  
Metz et sur les expulsions de population d'Alsace et  
de Lorraine, vers 1941.

94 J 175 Chavet, H. : La charte de l'expulsé, Lyon, 1941. 1941

94 J 176 Anonyme : *Un Alsacien vous parle. La situation en*  
*Alsace*, s. d., vers 1941.

94 J 177 Groupe d'Entraide des Réfugiés d'Alsace-Lorraine : 16-17 mai  
« Assemblée générale ». 1942

94 J 178 *Notre Foyer, Journal des évacués d'Alsace et de* 1939-1942  
*Lorraine*, 2 novembre 1939 ; groupement des  
expulsés de la Moselle, Chavet, H. : *Compte rendu*  
*moral* (1941) ; *Notre Fidélité*, n° 2-7, (1941-1942).

94 J 179	Secrétariat général à la jeunesse, Vichy : <i>Jeune réfugié, organise ta vie.</i> <i>Guide du jeune réfugié.</i> Fiches de documentation sur les jeunes réfugiés, 1-3.	1942.
97 J 260	Fonds Ernst. - Lettres de Bongartz à Ernst : démarches au sujet des expulsions (05. 12. 1940).	1940
97 J 284	Liste de personnes arrivées à Strasbourg.	S.d. [1940]
97 J 286	Demandes de retour en Alsace.	Août 1940
97 J 466	Correspondance avec le « Befelshaber der Sicherheitspolizei und der SD », Untersturmführer Hohlfeldt, juillet-août 1940 (en particulier rapports d'hommes de confiance sur la situation des évacués et réfugiés en zone non occupée et en zone occupée). Préparation du rapatriement des évacués et libération des prisonniers de guerre alsaciens, juillet 1940.	1940
97 J 484	Listes d'évacués de la Moselle, 1940.  Situation de la pharmacie Spindler de Muttersholz, dont le propriétaire est expulsé, juillet 1941. Documents sur le rapatriement, juillet 1940. Rapports anonymes (destinés à Bickler et à Ernst) sur le statut et le rapatriement des enseignants et autres fonctionnaires, été 1940.	1940-1941
Fonds Ernst : liasse Strasbourg 09	Bezirksleitung Ober-Elsass pour diverses communes du Haut-Rhin en juillet 1940, renseignements sur des lits disponibles à Beblenheim pour des réfugiés le 8 juillet 1940.	1940
100 J 8-10	Strasbourg, orphelinat juif alsacien, replié à Bergerac.	1939-1944

100 J 269	Papiers de la famille Durkel.- Papiers Ferdinand Durckel : autorisations données à la famille Durckel, réfugiée à Bruyères, de se rendre à Strasbourg (23 et 30 juillet 1940).	1940
100 J 316-324	Papiers du chanoine René Epp <sup>1</sup> .- Activités de l'association Groupements des expulsés et des réfugiés d'Alsace et de Lorraine (GERAL), Patriotes réfractaires à l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle (PRAF) : correspondance et témoignages écrits des membres, coupures de presse sur l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et les cérémonies commémoratives locales, notes de discours et de travail de René Epp, président de l'association, invitations, rapports moraux et financiers, listes de membres, correspondance avec des hommes politiques et ministres en charge des Anciens combattants, copies d'articles historiques ou de textes de loi, photographies.	1994-2009
100 J 297	Papiers familiaux des Springer : demande de retour de Georges, réfugié à Bellac en Haute-Vienne, à la demande des Ponts-et-chaussées du Bas-Rhin, lettre en ce sens du maire de Niederseebach, sauf-conduit avec photographie.	1940
160 J 239 - 242	Fonds François Grussenmeyer. - Relations avec les administrations, associations, syndicats, établissements publics et privés : Groupements des expulsés et réfugiés d'Alsace et de Lorraine [GERAL].	1975-1987
162 J 68	Don de M. Alphonse Irjud, journaliste. - Photocopie d'un rapport dactylographié [pages 5 à 25] sur le fonctionnement de l'administration, la répression de la collaboration, la résistance, les comités départementaux de libération, la vie politique, la presse, les prisonniers, déportés et réfugiés, les	1944

---

<sup>1</sup> Papiers donnés par M. Louis Schlaeffli.

forces alliées.

162 J 69

Télévision France 3 sur l'Alsace dans la guerre : cinq cassettes vidéo, les «Ya-Ya» au sujet de l'évacuation des alsaciens vers le Sud-Ouest (1939).

s.d.



## ANNEXE 2

### SOURCES COMPLEMENTAIRES NON CONSERVEES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU BAS-RHIN

#### A. Archives départementales du Haut-Rhin

Les Archives départementales du Haut-Rhin conservent également une partie du « fichier Bourrat », contenant environ 20 000 fiches de réfugiés et évacués haut-rhinois non-rentrés.

##### ➤ PREFECTURE

8 AL 2 Fonds de la Préfecture. 1918-1840  
(inventaire à consulter sur place)

##### ➤ SOUS-PREFECTURE DE MULHOUSE

5 AL 2/1 Organisation de l'évacuation de la population civile. 1939-1940

5 AL 2/2 Versement d'allocation aux évacués : instructions. 1939-1940

5 AL 2/3 Commissions municipales de sauvegarde : 1939-1940  
composition, comportement, permissions et indemnités accordées aux membres, rapports de celles de Huningue, Kembs, Knoeringue, Magstatt-le-Bas, Michelbach-le-Bas et Village-Neuf.

5 AL 2/4 Recensement des secrétaires de mairie dont le 1939-1940  
maintien à leur poste est demandé

##### ➤ SOUS-PREFECTURE DE GUEBWILLER

4 AL 2/4 Prise en charge de la population civile évacuée : 1939  
recensement des ressources en hébergement, vivres, paille pour le couchage et cuisinières.

##### ➤ FILATURE DE LA PORTE DU MIROIR

## B. Archives départementales de Moselle

Le « fichier Bourrat » est lacunaire aux Archives départementales de la Moselle. Cependant, dans le fonds de la Préfecture de la Moselle repliée à Montauban de 1940 à 1944, il existe des documents relatifs aux expulsions de novembre 1940 sous les cotes indiquées plus bas. Les archives de l'Office nationale des Anciens combattants (ONAC) contiennent les dossiers individuels des demandeurs du statut de PRAF, avec toutes les pièces tendant à justifier leur expulsion (inventaire à consulter sur place). En outre, la sous série 2 W est consacrée au parti nazi et aux organisations annexes. On y trouve notamment quelques papiers personnels du *Gauleiter* Bürckel.

### ➤ PREFECTURE DE LA MOSELLE

3 W 70 – 71	Listes d'expulsés par convoi d'arrivée à Lyon du 12 novembre à décembre 1940.	1940
3 W 82	Listes d'expulsés par lieu d'accueil.	1941-1942
3 W 83	Listes des communes du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle avec les départements d'accueil.	1942-1943

### ➤ ADMINISTRATION CIVILE NAZIE

2 W 1 à 3	Papiers personnels du Gauleiter Bürckel.	1940
2 W 1235	Discours prononcé par le Gauleiter Bürckel le 30 novembre 1940.	1940

### ➤ OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS (ONAC)

2422 W 6	Statuts spécifiques à l'Alsace-Moselle.- Groupes de travail et réunions relatifs aux problèmes Alsaciens-Mosellans (comité technique des Alsaciens-Mosellans, groupe de travail relatif à l'application des statuts de PCT et de Réfractaire, réunions régionales et interrégionales et nationales) : PV, projets de circulaires, correspondance (1946-1947). Circulaires	1922-1982
----------	---	-----------

et documents relatifs aux Alsaciens-Mosellans mobilisés dans l'armée allemande en 1914-1918 (1922-1973), aux Incorporés de force dans la Wehrmacht (1945-1985), aux Incorporés de force dans les formations paramilitaires allemandes, RAD et KHD (1951-1985), aux Réfractaires Alsaciens - Mosellans (1945-1968), aux PRAF (1957-1982).

- |           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| 2422 W 28 | Titres de Patriote réfractaire à l'occupation (PRO) et de Personne réfractaire à l'annexion de fait (PRAF).- Commission interdépartementale des PRO : PV (1977-1978, 1992). Décisions préfectorales d'attribution du titre de PRAF (1975-1987).  | 1975-1992 |
| 2422 W 36 | Besoins matériels et humains pour l'instruction des demandes du titre de Patriote Réfractaire à l'Annexion de Fait (PRAF) : PV du conseil départemental, notes de service, correspondance, documents relatifs au fichier des expulsés et réfugiés de la Moselle et d'Alsace (1973-1976). | s. d.     |
| 2269 W    | Dossiers individuels des Patriotes Réfractaires à l'Annexion de Fait (PRAF).   | s. d.     |
| 2367 W    | Dossiers individuels des Patriotes Réfractaires à l'Annexion de Fait (PRAF).   | s. d.     |

### **C. Archives départementales des départements d'accueil**

Les départements d'accueil conservent dans leurs archives des documents relatifs à l'accueil des évacués et réfugiés Alsaciens-Mosellans, notamment dans les fonds des préfectures et sous-préfectures.

Les instruments de recherche des départements des Hautes-Pyrénées et des Charentes ne sont pas consultables via internet.

#### **1. Dordogne**

➤ ADMINISTRATION GENERALE ; PERSONNEL ET ECONOMIE

6 M 509/2 Ravitaillement. Affaires générales, organisation pour le temps de guerre, alimentation des évacués. 1938-1940

➤ DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

7 M 118 Bétail évacué du Bas-Rhin.- Instructions et affaires d'ensemble. 1939-1940

➤ AFFAIRES MILITAIRES ET ORGANISMES DE TEMPS DE GUERRE

2 R 477 Tableaux de recensement communaux. –Classe 1940 (évacués du Bas-Rhin) : arrondissement de Sarlat. 1940

➤ ASSISTANCE ET PREVOYANCE

3 X 26 à Alsaciens-Mosellans évacués en 1939.  
51

## 2. Corrèze

➤ ADMINISTRATION GENERALE

1 M 80-94 Réfugiés. 1870-1940

➤ ADMINISTRATION ET COMPTABILITE COMMUNALE

2 O 1752 Administration générale.- Acquisition de terrain pour la construction d'un baraquement servant à loger les réfugiés. 1941

2 O 1042 Edifices et travaux.- Baraquement pour les réfugiés. 1940-1941

## 3. Gers

➤ CABINET DU PREFET

1 W 265 Recensement des étrangers et des réfugiés : circulaires (1940-1943) ; état numérique des étrangers dans le département (1940-1943) ; surveillance du Service Social des Etrangers (1942). 1940-1943

1 W 682	Rapport du préfet.- Situation du département (agriculture, réfugiés, réouverture des écoles) : télégrammes officiels et rapports envoyés au ministre de l'Intérieur.	Juillet-août 1940
1 W 278-280	Hébergement, ravitaillement, assistance, surveillance, rapatriement : circulaires, rapports de gendarmerie, arrêtés, correspondance.	1940-1945
1 W 362	Service départemental des réfugiés.- Personnel, traitement, transfert des locaux (1939-1942, 1944) ; intervention en faveur de l'hôpital de Mauvezin pour éponger les dettes (1945).	1939-1945
1 W 281	Alsaciens-Lorrains.- Groupement d'entraide (G.E.R.A.L.) : comptes rendus de réunions (1941-1943). Association d'expulsés siégeant à Masseube, création, statuts, membres, dissolution (1941). Création de centres de distribution de vêtements dans le département : circulaires (1941).	1939-1944
1 W 283	Alsaciens-Lorrains interdits de séjour.- Assignation à résidence dans le Gers : circulaires, listes, notices individuelles, procès-verbaux de gendarmerie, arrêtés d'assignation.	1945-1946
1 W 409	Mesures à prendre en cas de conflit, instructions concernant la réquisition, les engagements volontaires, l'hébergement de réfugiés... (1939).	1939-1942

➤ ARCHIVES COMMUNALES DE LA VILLE D'AUCH

4 H 30	Réfugiés, circulaires, notes, correspondance (1939-1940). Œuvres des petits réfugiés, correspondance (1943-1944).	1939-1944
--------	---	-----------

4. **Landes**

➤ ADMINISTRATION GENERALE DU DEPARTEMENT : CABINET DU PREFET

1 M 206	Guerre de 1939-1940.- Construction de baraquements en bois pour les réfugiés alsaciens (1939-1940)	1939-1940
---------	--	-----------

➤ SECRETARIAT GENERAL DU PREFET

Ps 43-45, Réfugiés. 1939-1942  
48-52

➤ DOCUMENTS FIGURES

3 Fi 768-86 Négatifs noir et blanc : réfugiés alsaciens à Bahus- 1940  
Soubiran.

➤ OFFICE DES COMBATTANTS PUIS OFFICE DEPARTEMENTAL DES ANCIENS  
COMBATTANTS

Rs 932 Réfugiés, dossiers individuels. 1940-1953

➤ SERVICE DES REFUGIES

Rs 954- Réfugiés. 1939-1941  
1042 et d. n. d.

➤ PRESSE

I. 105 Bulletin d'informations pour les Alsaciens dans les 1939  
Landes

5. **Lot-et-Garonne**

On pourra également consulter l'instrument de recherche de l'Administration générale, série M, disponible en salle uniquement.

➤ CABINET DU PREFET

1 W 124 Colonie pouponnière d'enfants réfugiés à Villefranche- 1943  
du-Queyran, mesures d'hygiène : correspondance.

1 W 270 Instructions générales : textes officiels, arrêtés 1940-1945  
préfectoraux, télégrammes (1940-1941, 1943-1944).  
Service des réfugiés de la préfecture, instructions :  
circulaires (1940-1943). Alsaciens Lorrains réfugiés,  
enquêtes : dossiers individuels, rapports, procès-  
verbaux, correspondance (1940). Déclarations de  
changement de domicile, instructions : textes officiels

(1941-1943, 1945) ; instructions envoyées aux maires : circulaires, correspondance (1941-1945) ; déclarations : correspondance diverse (1941-1944). Dénombrement de la population basé sur le retrait des anciennes cartes d'alimentation, instructions : circulaires, textes officiels, liste (1941-1942) ; enquête auprès des communes : correspondance (1942) ; nombre d'habitants par communes : listes des communes par cantons (1942) ; relevé numérique communal des évacués hébergés dans le département : liste, note de service (1940) ; déclarations de recensement et de mutation de réfugiés : formulaires vierges (s. d.). Migrations, enquête : statistiques (1942-1943). Service des réfugiés, réorganisation : textes officiels (1944) ; enquêtes : comptes-rendus, états statistiques des réfugiés résidant dans le département (1943-1944).

1 W 688 Réfugiés, demandes d'allocations : dossiers individuels, correspondance. 1945-1949, 1955

➤ AFFAIRES MILITAIRES

1 R 372 Réquisition d'immeubles pour les réfugiés et évacués, repliement des archives de la préfecture du Haut-Rhin. 1939-1940

## 6. Vienne

On trouvera sur le site des Archives départementales de la Vienne un document au format .pdf reprenant toutes les cotes contenant des documents relatifs aux évacués et réfugiés d'Alsace-Moselle durant les années 1939-1940. L'introduction développe le contexte ainsi que la composition des dossiers de demande d'aide.

[http://www.archinoe.net/cache/seconde\\_guerre\\_mondiale\\_w0022.pdf](http://www.archinoe.net/cache/seconde_guerre_mondiale_w0022.pdf)

## 7. Haute-Vienne

187 W      Service des réfugiés.

1937-1950

### **D. Archives communales**

Il est intéressant de consulter également les archives communales des communes évacuées et des communes d'accueil. Le plan d'évacuation appliqué en 1939 prévoyait d'évacuer les résidents d'une commune dans une ou plusieurs communes d'accueil.

### **E. Archives Nationales**

#### ➤ AFFAIRES MILITAIRES

F/9/6646 à 6698.      Réfugiés Alsaciens-Lorrains et divers : fiches familiales de recensement des réfugiés établies en 1945 en vue de leur rapatriement, classées par département et commune d'hébergement des réfugiés.      1945

#### ➤ SERVICES EXTRAORDINAIRES DES TEMPS DE GUERRE

Les archives du Service central des réfugiés et des Alsaciens-Lorrains sont conservées sous les cotes F 23/220 à F 23/236 : [http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/F23\\_2009.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/F23_2009.pdf)